



HAL
open science

L'essor d'initiatives agricoles et alimentaires dans les villes françaises : mouvement marginal ou transition en cours ?

Coline Perrin, Christophe-Toussaint Soulard, Adrien Baysse-Lainé, Nabil Hasnaoui Amri

► To cite this version:

Coline Perrin, Christophe-Toussaint Soulard, Adrien Baysse-Lainé, Nabil Hasnaoui Amri. L'essor d'initiatives agricoles et alimentaires dans les villes françaises : mouvement marginal ou transition en cours ?. *Cultura territorial e innovación social: Hacia un nuevo modelo metropolitano en Europa del Sur?*, 26, Publicaciones de la Universitat de València, 518 p., 2018, Desarrollo Territorial. Serie Estudios y Documentos, 978-84-9134-290-8. hal-02791742

HAL Id: hal-02791742

<https://hal.inrae.fr/hal-02791742>

Submitted on 5 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ESSOR D'INITIATIVES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DANS LES VILLES FRANÇAISES

Perrin Coline, Soulard Christophe-Toussaint,
Baysse-Lainé Adrien, Hasnaoui Amri Nabil

INRA, UMR Innovation, Montpellier.

Depuis une vingtaine d'années, l'agriculture puis l'alimentation se sont invitées dans les politiques urbaines (Bonney 2011; Guimar 2011). La préservation des terres agricoles est devenue un enjeu de développement durable (Bertrand 2013). Parallèlement, des mouvements citoyens et agricoles revendiquent un changement de modèle agricole et alimentaire. Ils promeuvent le local en opposition au système agro-industriel (Chiffolleau et Prévost 2012; Aubry et Kébir 2013) et ont été renforcés par la crise de 2008 (Banzo *et al.* 2016). C'est souvent sous l'impulsion de ces mouvements sociaux, faits d'une diversité d'acteurs, d'initiatives, de mobilisations collectives, - ce que les anglosaxons ont nommé *food movement* (Morgan, 2013) -, que la question alimentaire a été mise à l'agenda des politiques urbaines dans les pays du Nord.

En France, l'intégration de ces questions dans les politiques urbaines est encore balbutiante (Perrin et Soulard, 2014; Brand 2015). En effet, l'agriculture et l'alimentation ne sont pas des champs d'action habituels pour les villes. Elles relèvent traditionnellement d'une prérogative d'action de l'Etat. La situation a évolué à la suite du Grenelle de l'Environnement et l'Etat encourage désormais une «décentralisation» de la politique alimentaire, mais l'appropriation urbaine de ces nouveaux enjeux ne va pas de soi.

Face au foisonnement d'initiatives, les modalités de ce mouvement social autour de l'agriculture et de l'alimentation restent difficiles à évaluer (Lardon et Loudiyi 2014). Ainsi, la relocalisation des activités agricoles et du système alimentaire est promue comme un des vecteurs de transition agroécologique et de durabilité des métropoles (Viljoen et Wiskerke 2012). Toutefois, il existe une controverse sur la durabilité de la production locale (DuPuis et Goodman 2005; Born et Purcell 2006). Une autre controverse porte sur le caractère marginal de ces micro-initiatives agricoles et alimentaires et sur leurs capacités à transformer le système alimentaire (Le Velly 2017; Baysse-Lainé et Perrin 2017). Enfin, la question de l'effectivité d'une gouvernance alimentaire urbaine est posée (Poulot 2014; Perrin et Soulard 2014). Ces controverses illustrent la diversité des acteurs et des intérêts en jeu, et la complexité des échelles d'interventions (Billion *et al.*, 2016). Comment l'alimentation s'intègre dans la gouvernance urbaine, conçue comme un processus d'ouverture du processus de décision à divers statuts d'acteurs (Le Galès, 2011)? Comment de nouvelles relations s'établissent-elles entre acteurs publics, privés et citoyens?

Pour éclairer ces débats, nous analysons l'essor d'initiatives agricoles et alimentaires dans quatre villes françaises depuis les années 2000. Notre objectif est d'apprécier d'une part l'ampleur de ce mouvement (nombre, diversité et échelle des initiatives) et, d'autre part, son degré de structuration à l'échelle territoriale (lieux de coordination entre acteurs, prise en charge de la transversalité des problèmes, inser-

tion dans les politiques locales). Notre hypothèse est que l’ampleur et la structuration de ce mouvement dépendent des contextes locaux, notamment de l’histoire des liens entre les villes et l’agriculture environnante et des relations entre acteurs privés et publics, agricoles et urbains.

Pour mener à bien cette comparaison, nous présentons d’abord les profils des quatre villes retenues. Puis nous décrivons les initiatives identifiées dans chacune d’elles. Nous tirons enfin de cette comparaison une synthèse sur les trajectoires des villes et les formes de gouvernance alimentaire urbaine qui se dessinent.

1. QUATRE VILLES AU PROFIL DIFFÉRENT

Nos études de cas portent délibérément sur des villes différentes par leur taille, leur rayonnement et leur hinterland agricole (tableau 1). Lyon et Montpellier sont deux métropoles de rayonnement régional, où émergent des politiques alimentaires. Amiens et Perpignan sont deux villes au rayonnement départemental, où l’alimentation n’est pas encore inscrite à l’agenda politique local. L’agriculture présente autour de ces quatre villes différents visages: elle est spécialisée dans une filière à Amiens (grandes cultures) et Montpellier (vigne), tandis qu’elle est plus diversifiée à Lyon (grandes cultures, maraîchage, arboriculture et élevage) et à Perpignan (maraîchage, vignes et arboriculture).

Tableau 1: caractéristiques démographiques et agricoles des quatre villes étudiées

	Population ville centre	Population aire urbaine	Hinterland agricole (principales orientations de productions)
Amiens	133 000	295 000	Plaine céréalière (grandes exploitations spécialisées)
Perpignan	120 000	310 000	Huerta et plaine viticole (petites et grandes exploitations spécialisées en vigne, fruits et légumes)
Montpellier	277 000	579 500	Plaine viticole (petites exploitations spécialisées)
Lyon	507 000	2 265 000	Coteaux et vallées agricoles diversifiés (petites et moyennes exploitations polyculture-élevage et maraîchage) et plaine céréalière (grandes exploitations spécialisées)

Dans chaque ville, nous avons recensé les initiatives qui ont contribué à renforcer le système agricole et alimentaire urbain, qui peut être défini en s’inspirant du concept de système alimentaire territorial (SAT), par l’ensemble des flux et des acteurs parties prenantes de la production, l’approvisionnement, la restauration et la gestion des déchets alimentaires, à l’échelle d’une région urbaine. Le concept de SAT met explicitement l’accent sur les filières de proximité, le partage de la valeur ajoutée et la durabilité tout au long de la chaîne alimentaire. Il privilégie une agriculture familiale, les circuits alternatifs de commercialisation et la mise en réseaux de petites et moyennes entreprises (Rastoin, 2015). Dans cet article, nous l’utilisons à l’échelle des régions urbaines et nous incluons notamment l’agriculture urbaine

et périurbaine, et ses multiples fonctions pour la ville (alimentation, mais aussi santé, culture, paysage, climat, emploi, etc.) (Duchemin *et al.* 2010).

Dans chaque cas, nous évaluons l'ampleur et la diversité des initiatives, nous identifions les principaux acteurs concernés et nous précisons les objectifs qu'ils se fixent et les relations qu'ils établissent avec d'autres pour renforcer leur action. Cette synthèse par ville s'appuie sur des monographies réalisées par les différents auteurs sur chacune de ces régions urbaines, fondées sur de l'analyse documentaire (politiques publiques, documents de projets) et des entretiens avec des représentants des collectivités urbaines et avec différents acteurs locaux du système alimentaire. Les quatre sections suivantes présentent cette chronique descriptive pour chaque ville.

1.1. Amiens: un mouvement marginal

Amiens est une ville entourée de campagnes céréalières depuis longtemps déconnectées de la ville, produisant pour des filières longues d'exportation. Dans ce contexte, les collectivités urbaines ont d'abord porté leur attention vers les hortillonnages, des marais de la Somme aménagés pour le maraîchage et enclavés dans le tissu urbain. La communauté d'agglomération Amiens Métropole a souhaité éviter l'enfrichement et la transformation en jardins privés de ces paysages reconnus comme patrimoniaux. De la fin des années 1980 à 2011, 12,6 ha ont été acquis (sur 300 ha), et 6,5 ha sont exploités par une demi-douzaine de maraîchers. La collectivité leur fournit des aides matérielles pour la production, organise la gestion de l'eau et soutient la commercialisation des produits. Elle a ainsi subventionné la reprise de l'activité après les inondations de 2016.

Depuis les années 2000, Amiens Métropole et la Chambre d'agriculture ont négocié les places respectives de la ville et de l'agriculture périurbaine sans réussir à les mettre en relation. Après une adhésion symbolique au réseau Terres en Ville –dont elles observent les activités plus qu'elles n'y participent–, elles accompagnent le recul de l'agriculture face à l'artificialisation des franges urbaines, 1° par d'importantes indemnités des pertes de foncier, négociées dans un protocole-cadre, 2° par un fonds spécifique dédié à l'orientation vers des filières agro-industrielles des exploitations perdant des terres.

La question alimentaire apparaît au début des années 2010 dans le SCoT¹ du Pays du Grand Amiénois (plus large que l'aire urbaine). Au-delà du soutien aux filières de l'agro-industrie, le SCoT encourage le développement de filières alimentaires courtes et de productions peu présentes dans la région (maraîchage, élevage). Il envisage des «ceintures vivrières» et des «parcs agricoles maraîchers» autour des villages voisins d'Amiens (dans la continuité de la démarche participative «Amiens 2030»). Ce projet est resté lettre morte, de même que celui de PAEN² au nord d'Amiens. Le Pays a aussi associé la Chambre à une déclaration d'intention présentant son territoire comme l'aire d'approvisionnement alimentaire naturelle de l'agglomération amiénoise. Le développement d'approvisionnements locaux dans la restauration scolaire depuis 2013 est sa seule suite. Au sein du conseil de développement, une auto-saisine de la commission santé sur la question alimentaire n'a abouti à aucune réalisation.

¹ Schéma de cohérence territoriale

² Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains. Ce dispositif a été créé par la loi n°157 du 23 février 2005.

L'agriculture nourricière urbaine et périurbaine peine à se développer. 11 ha de terres publiques ont été mobilisées en 2013 pour installer deux maraîchers biologiques en circuits courts de proximité. La réalisation de ce projet doit beaucoup à l'investissement de l'association régionale Terre de Liens et à l'engagement de certains élus amiénois (non réélus en 2014).

En effet, le renouveau agricole et alimentaire est plus à chercher du côté d'acteurs privés, institutionnels et de la société civile. Un réseau de développement agricole alternatif à celui de la Chambre s'est constitué avec le soutien financier du conseil régional de Picardie de 2004 à 2015. Il rassemble quatre associations investies dans l'agriculture biologique (Agriculture biologique en Picardie), le foncier (Terre de Liens), les circuits courts (Fédération des AMAP de Picardie) et l'accompagnement à l'installation-transmission des projets en agriculture paysanne (CoPASol).

L'installation de porteurs de projets atypiques et le développement d'AMAP peuvent être mis à son crédit. Le «Jardin des vertueux» aménagé sur une parcelle abandonnée des hortillonnages a inauguré, en 2008, ce développement d'une agriculture associative et multifonctionnelle (pédagogie, réinsertion, culture, tourisme) en centre-ville. C'est à son initiative que les premiers ateliers de l'agriculture urbaine ont été impulsés, fin 2016. En 2017, une nouvelle ferme («L'île aux fruits»), en permaculture, a été créée dans les hortillonnages.

L'essor des circuits courts de proximité repose principalement sur des initiatives individuelles hors de la ville (distributeur automatique, vente à la ferme). Des marchés de producteurs du réseau Bienvenue à la ferme existent depuis les années 2000, mais le premier point de vente collectif de producteurs devrait être créé en 2019 seulement. Les plateformes de vente en ligne (Ruche-qui-dit-oui et Somme Produits Locaux –ce dernier étant issu de la Chambre) rencontrent des difficultés pour s'implanter. De nombreux producteurs préfèrent ainsi vendre à Paris, encouragés par la Chambre, qui ne croit pas au développement plus important d'une clientèle amiénoise pour les produits picards.

Ainsi, la situation amiénoise se caractérise par un mouvement agricole et alimentaire marginal. Les initiatives sont peu nombreuses, de relativement faible ampleur, et elles sont portées par divers acteurs, sans coordination ou reconnaissance institutionnelle, dans un contexte où la demande des citoyens pour une agriculture nourricière de proximité reste limitée. Le réseau d'acteurs agricoles alternatifs impulse un renouvellement agricole à l'échelle régionale, cependant on ne peut pas encore parler d'une gouvernance alimentaire à Amiens.

1.2. Perpignan: de nombreuses initiatives sectorielles

Perpignan est une ville moyenne située au cœur d'une région touristique et d'un bassin de production spécialisé dans les fruits et légumes et le vin. Ces filières agricoles sont structurellement en crise depuis les années 1980, ce qui favorise l'émergence d'initiatives locales en faveur de l'agriculture puis de l'alimentation.

Les collectivités s'engagent d'abord pour maintenir l'agriculture périurbaine. Dès les années 1990, la ville a eu recours au *commodat* pour remettre en culture 377 ha de friches avec l'aide de fonds européens, de la Région et du Département. En 2011, l'agglomération relance cette politique après avoir recensé 7 000 ha de friches sur son territoire. Des petites communes périurbaines portent aussi des

projets agricoles. Clair a ainsi remis en culture depuis 2008 117 ha de friches, en lien avec la Chambre d'agriculture et un collectif d'éleveurs des piémonts pyrénéens. Le Conseil Général a aussi approuvé en 2010 le premier PAEN de France sur 281 ha au Sud de Perpignan. Il a été lancé à l'initiative d'une municipalité (Canohès) avec le soutien de l'agglomération.

Parallèlement, l'agglomération soutient depuis longtemps la viticulture (programme Vignes patrimoines) mais elle encourage aussi depuis quelques années la filière bio locale et solidaire en lien avec le CIVAM Bio 66, les chambres consulaires et des entreprises de transformation (Pro Sain, Quatrième Nature).

La ville de Perpignan, elle, s'engage depuis 2006 sur l'alimentation, abordée par la santé, la cohésion sociale, l'éducation et la solidarité. Perpignan est ainsi la seule ville française à avoir participé en 2006-2008 au programme européen *Shape up* de prévention de l'obésité par l'éducation. Elle a créé plus d'une centaine de parcelles de jardins familiaux depuis 2009. Son Contrat Local de Santé élaboré en 2013 inclut des actions auprès des scolaires et des populations défavorisées, en lien avec la Chambre d'agriculture, des interprofessions agricoles (Interfel, Aprifel) et des associations (Salut'erre, Jardins de Cocagne, Slow food).

Enfin, un syndicat intercommunal, le SIST PM, gère dans 25 communes l'approvisionnement de la restauration collective en privilégiant depuis dix ans les produits locaux et bio. Il propose aussi des actions pédagogiques autour de l'alimentation (cf. figure 1) en lien avec de nombreux acteurs du secteur (Elior, Chambres Consulaires, Slow Food, Jardin de Perpignan, Toques Blanches du Roussillon, SARL O gré des saisons, Bio Appro 66, Marché Saint Charles). Avec ses 1,5 millions de repas par an et ses nombreux partenaires, c'est le seul acteur public qui revendique une posture de coordination sur l'alimentation à l'échelle de la région urbaine.

L'alimentation n'apparaît en effet pas comme un champ de politique urbaine intersectorielle, mais une certaine transversalité émerge via des politiques de développement durable (Perrin et Soulard 2014). Le programme d'actions Grenelle 2015 signé par la ville et l'agglomération en 2008, les deux PCET³ de la ville et de l'agglomération (2012) et l'Agenda 21 de l'agglomération (2013) mentionnent l'agriculture et l'alimentation. Toutefois, l'alimentation n'est pas perçue à l'agglomération comme un enjeu spécifiquement urbain ni comme un problème. Plus qu'une prise de conscience politique, c'est l'expression de la société civile qui a conduit à l'inscription de la question alimentaire dans ces programmes, sans que les actions projetées soient d'ailleurs coordonnées entre elles. Enfin, alors que l'agglomération avait rédigé en 2012 un projet agricole où elle proposait de créer un Conseil Inter-Associatif d'Agriculture de Proximité, qui aurait pu devenir une instance de gouvernance, depuis les élections municipales de 2014, l'intercommunalité se désintéresse des questions agricoles. Aucun élu ne porte plus les enjeux agricoles, le chef de service qui s'en occupait a quitté la structure.

³ Plan Climat Energie Territorial

Figure 1: le SIST PM organise des événements grand public sur l'alimentation.

12^{ème} Challenge Culinaire 2018

Les Mini Toques

Si tu aimes faire la cuisine,
alors ce challenge culinaire est fait pour toi.

NOUVEAUTÉ : 2 thèmes, 2 recettes

Si tu es en CM1
tu devras réaliser une
recette à base de fruits

Parrainé par
Franck SEURET
Champion de France des desserts
Restaurant « Le Clos des Lys »
à PERPIGNAN

FINALE
le 02/05/18
au Lycée
Hôtelier
à Argelès
sur Mer

Si tu es en CM2
tu devras réaliser une
recette à base de légumes

Parrainé par
Pierre-Louis MARIN
Chef Etouffé
Auberge « Le Cellier »
à MONTNER

Conditions, informations et
règlement au 04 68 88 11 95
www.sist-perpignanmediterranee.fr

ALL ES MAILLOL

2017

& VENDREDI 16 > 18H00 22H00
& SAMEDI 17 JUIN > 9H30 18H00

**LA FÊTE
DES FRUITS
& LÉGUMES
FRAIS**

Vivez la Fraïch'attitude

| producteurs de pays | ateliers d'gustations |
| assiettes du terroir | animations pour les enfants |
| prix challenge culinaire les mini toques |

PERPIGNAN
www.sist-perpignanmediterranee.fr
la catalane

Des acteurs privés sont mobilisés dans la plupart des actions mentionnées ci-dessus comme partenaires. On retient notamment le rôle d'interface assez habituel des interprofessions, des chambres consulaires mais aussi de deux collectifs favorisant la structuration de l'offre.

L'association Jardin de Perpignan, créée en 1998, regroupe une cinquantaine de producteurs sous une marque collective. Elle fédère l'offre agricole locale, diversifiée mais atomisée en fruits et légumes, et la demande urbaine, notamment publique, qui exige une stabilité des approvisionnements. Pour les particuliers, Jardin de Perpignan propose aussi des commandes par Internet, récupérables dans huit points relais dont une boutique de producteurs créée en 2012.

Perpignan dispose enfin d'une infrastructure logistique exceptionnelle pour une ville moyenne: le marché Saint Charles, où se situe un marché de gros qui joue le rôle de plateforme pour regrouper et redistribuer des produits régionaux à destination des consommateurs, restaurateurs, détaillants, grossistes, entreprises. Une halle aux carreaux, construite en 2012 par l'agglomération et gérée par la Chambre d'agriculture, accueille quotidiennement 220 producteurs et 200 acheteurs.

En conclusion, le cas de Perpignan illustre le poids des acteurs privés traditionnels dans le système alimentaire et la multiplicité des acteurs publics engagés (le département, l'agglomération, la ville, le SIST PM, des communes périurbaines). La société civile apparaît peu impliquée, alors même que c'est elle qui souligne dans les débats l'interconnexion entre les différents enjeux agricoles et alimentaires. Les coordinations restent partielles, sectorielles ou locales. Aucune gouvernance transversale n'émerge à l'échelle métropolitaine, à l'exception du SIST PM sur la restauration collective et l'éducation à l'alimentation.

1.3. L'yon: un foisonnement d'initiatives et l'émergence de lieux de structuration

À Lyon, les initiatives citoyennes et de producteurs sont très nombreuses et en cours de structuration.

À Lyon, les intercommunalités et le département du Rhône ont mis en place dès 2010 47 525 ha de PENAP⁴. Ces PAEN appuyés sur des financements régionaux (1,3 millions d'euros de 2010 à 2016) ont notamment permis de créer six points de vente collectifs et une filière blé-farine-pain locale. Au Nord de Lyon, le syndicat mixte des Monts d'Or (SMMO, rassemblant 12 communes parmi les plus favorisées) mène aussi depuis quinze ans une politique foncière grâce à la veille de la Safer. Le SMMO possède 65 ha exploités par des agriculteurs. Il soutient aussi leur accès au foncier privé par la négociation et la conclusion de conventions de mise à disposition. Cette politique a inspiré d'autres collectivités comme la communauté de communes de la vallée du Garon (en première couronne). Les communes de Vaulx-en-Velin et Décines-Charpieu (dans la banlieue défavorisée de Lyon) tentent de faire renaître une zone maraîchère historique, notamment en améliorant le bâti agricole (projet «Terres du Velin»). Au-delà du foncier, la Métropole et des communes voisines, membres du SCoT, ont mis en place un Programme agro-environnemental et climatique (PAEC) adapté aux enjeux des franges urbaines et visant à protéger la ressource en eau potable de la ville.

⁴ Périmètre de protection des espaces naturels et agricoles périurbains de l'agglomération lyonnaise

La réappropriation de la thématique alimentaire par les acteurs publics s'est faite en plusieurs étapes.

Depuis 2007, une politique de la gastronomie vise à renforcer l'attractivité de Lyon (Tissot, 2017). Elle mobilise la situation de carrefour commercial historique de la ville, au croisement de zones de productions diversifiées et de qualité. Elle s'appuie sur des éléments emblématiques comme Bocuse, les Bouchons et Mères lyonnaises ou le titre de capitale mondiale de la gastronomie. Lyon accueillera ainsi en 2019 une des quatre cités internationales de la gastronomie (créées à la suite de la labellisation Unesco du repas gastronomique des Français), co-conçue par le chef étoilé Régis Marcon en lien avec dix partenaires privés. La ville s'inscrit dans un réseau «de villes gourmandes du monde», Délice, dont elle a eu l'initiative.

Ensuite, l'engagement de la ville de Lyon dans le programme d'échanges européen Urbact *Sustainable food in urban communities* (2012-2015) a permis la mise en réseau d'acteurs de la société civile (Brand, 2015), dont des jardins partagés (Le Passe-Jardins, Côté Jardin, Les Potironts) et des cuisines associatives (La marmite urbaine). La ville agissait déjà sur des thématiques ciblées (marchés, jardins partagés, circuits courts). Suite à Urbact, elle a mis à l'agenda une politique transversale visant un système alimentaire durable accessible à tous. Elle a aussi créé le Conseil local de l'alimentation durable (CLAD), sur le modèle d'un *food policy council*. Il est toutefois doté de peu de moyens et ses objectifs restent peu clairs (Billion, 2017).

En 2016, une étude de l'Agence d'urbanisme a alerté les élus de la Métropole sur la nécessité de préserver le foncier agricole pour maintenir des circuits courts de proximité et sur les inégalités sociales en termes d'alimentation. La relocalisation alimentaire est présentée aujourd'hui comme un objectif par le vice-président de la Métropole à l'agriculture pour lequel son «*travail est de relocaliser la production ainsi que la consommation. Autrement dit, protéger la production, augmenter la part du local et arriver à sécuriser les filières.*» La collectivité a été parmi les premiers signataires du Pacte de Milan pour des politiques alimentaires urbaines. Parallèlement, le Pôle métropolitain –rassemblant la Métropole de Lyon et les intercommunalités de Saint-Etienne, Vienne, Villefranche-sur-Saône et Bourgoin-Jallieu–expérimente depuis 2014 un programme d'approvisionnement local des grands festivals (Festitabl).

Enfin, le programme de recherche-action Frugal (2015-2019) offre actuellement un lieu d'échanges sur le système alimentaire local et sa gouvernance (en termes d'accès à l'alimentation et de promotion de la gastronomie). Il implique des chercheurs, la Métropole, le Pôle métropolitain et des acteurs de la société civile.

Lyon bénéficie par ailleurs d'un tissu associatif et entrepreneurial très dense dans les domaines agricole et alimentaire.

Elle a ainsi été la première ville de province à accueillir les Journées nationales de l'agriculture urbaine, organisées par la Maison de l'agriculture urbaine en 2017. Les projets professionnels de tours agricoles (Ferme urbaine lyonnaise), de toits cultivés (GROOF) ou de micro-fermes urbaines en hydroponie (La petite ferme du Grand Lyon) cohabitent avec des initiatives citoyennes de friches jardinées (La légume-

rie) ou de jardins partagés, dont l'essaimage est assuré par l'association Le Passe-Jardins. Le retour de l'agriculture dans la ville passe aussi par des initiatives artistico-agricoles, comme les vergers des habitants du quartier Laënnec-Mermoz, la distillation d'eau florale de rose ou le champ éphémère de chanvre de l'artiste T. Boutonnier. L'élevage urbain est également promu par les programmes Urbanbees d'apiculture urbaine (2010-2014) et d'éco-pâturage de l'association Naturama et de l'hôpital du Vinatier.

Les liens alimentaires entre la ville et l'agriculture de proximité se sont historiquement moins distendus qu'ailleurs. Le premier point de vente collectif de producteurs de France, Uniforme, a été créé au sud-est de Lyon en 1978. Mais les circuits courts de proximité ont connu récemment un nouvel essor. Depuis 2015, le Bol («pôle territorial de coopération économique pour l'alimentation locale») rassemble de très nombreuses initiatives, préalablement regroupées en trois structures: Raccourci (créé en 2008 en réaction à des paniers entrepreneuriaux pour rassembler les structures partageant une certaine éthique), le Pôle d'Initiatives pour la Relocalisation Alimentaire et Territoriale (PIRAT, créé en 2011 pour créer un lieu-vitrine de l'alimentation locale lyonnaise) et le Pôle Territorial de Coopération – Agriculture Alimentation (créé en 2013 par le PIRAT et le Groupement Régional Alimentaire de Proximité) (Brand, 2015). Le Bol vise à stimuler les coopérations et les mutualisations pour faire émerger un système alimentaire local intégré. Il organise chaque année une Fête des récoltes sur les quais du Rhône à destination des citoyens (figure 2). La majorité de ses membres sont des structures de commercialisation et/ou de transformation (paniers diversifiés et AMAP), mais des structures de développement agricole (Adear, Terre de Liens), de solidarité et d'insertion professionnelle s'y sont jointes.

Figure 2: la fête des récoltes, organisée par le Bol avec le soutien de la Ville et du Grand Lyon.



Le renouveau alimentaire lyonnais prend encore d'autres formes. De très nombreuses épiceries se spécialisent dans l'alimentation (et parfois la restauration) locales. Les Ruches-qui-disent-oui sont nombreuses et certains de leurs responsables en coordonnent plusieurs, voire en vivent, ce qui est rare en France. Les halles de la Martinière ont rouvert en 2017 autour d'un projet d'alimentation durable de proximité, porté par une association luttant contre l'installation d'un supermarché. Pour renforcer l'approvisionnement local en produits locaux (ordinaires et du terroir), l'initiative Mes Producteurs Mes Cuisiniers a été créée par un maraîcher en partenariat avec le Centre de recherche botanique appliquée (pour le maintien de variétés locales en voie de disparition). Des marques locales mettent en avant les produits de l'arrière-pays, comme «Le Lyonnais, Monts et coteaux» ou «Saveurs du Coin». Enfin, le MIN (marché d'intérêt national) de Corbas a créé un carreau qui rassemble 50 producteurs. Les circuits longs de proximité ne sont pas en reste, avec des filières locales en farine et pain (Robin des champs) ou bières et houblon (brasserie Ninkasi).

En conclusion, les initiatives sont très nombreuses dans la métropole lyonnaise. Elles couvrent toutes les composantes du système agricole et alimentaire local. Des lieux de coordination transversale émergent, du côté institutionnel autour du Conseil local de l'alimentation durable de la ville, et du côté de l'économie sociale et solidaire autour du BOL. Sans qu'on puisse encore évaluer leur impact, ces lieux visent à instaurer une gouvernance du système alimentaire urbain.

1.4. Montpellier: un mouvement anime par une politique-cadre

Montpellier est une métropole régionale qui connaît une croissance démographique rapide depuis 1960. Cette ancienne «ville viticole» s'est développée sur une économie tertiaire (santé, informatique, recherche, administration) et touristique, tournant le dos à la viticulture. Depuis les années 2000, la ville s'intéresse de nouveau à l'agriculture (Perrin *et al.*, 2013). Cette reconnexion est principalement rendue visible par l'institution intercommunale.

L'intercommunalité s'est mobilisée sur la viticulture dès les années 1990. Face à la crise qui touchait ce secteur, elle a financé des fêtes et une route des vins. Les viticulteurs et leurs représentants (coopératives, syndicats de crû, Chambre d'agriculture) étaient partenaires et bénéficiaires de ces actions. Devenue Communauté d'Agglomération en 2001, l'intercommunalité a ensuite fait de la protection des espaces agricoles une priorité de sa politique d'aménagement. Elle a fait appel à l'expertise extérieure de l'INRA pour réaliser le diagnostic agricole de son SCoT, approuvé en 2006. Les professionnels agricoles n'ont pas souhaité participer (Jarrige *et al.* 2009).

Le passage au statut de Métropole en 2015 marque un nouveau stade de prise en compte de l'agriculture dans la politique locale, cette fois associée à la question alimentaire. En effet, la nouvelle équipe élue en 2014 veut mener une politique stratégique, basée sur sept piliers, parmi lesquels figurent l'agroécologie et l'alimentation. Elle propose une nouvelle vision de l'agriculture locale, soulignant sa vocation nourricière et environnementale, ce qui est en décalage avec la vision des représentants agricoles élus liés à la viticulture traditionnelle. Pour mettre en œuvre cette politique, la collectivité promeut l'installation d'agriculteurs et d'éleveurs en agroécologie et en circuits courts. Elle diversifie aussi ses partenariats agricoles. Elle signe avec la Chambre d'agriculture, les institutions de la recherche agricole, mais aussi

avec une série d'associations alternatives des conventions de travail, les invite ponctuellement pour donner leur avis ou les finance pour accompagner les actions agricoles décidées et impulsées par les élus.

Parallèlement, plusieurs municipalités périurbaines portent des initiatives intéressantes. Par exemple, Lavérune conduit depuis 2001 une politique foncière en partenariat avec la SAFER. Elle a acquis une trentaine d'hectares de terres agricoles en vue de préserver le milieu naturel et de lutter contre la spéculation foncière et la cabanisation. Grabels a porté des actions dans le domaine de la santé, auprès des scolaires notamment, puis de l'accès à l'alimentation des familles via la création d'un marché de producteurs en circuits courts. Enfin, la ville-centre a aussi ses propres initiatives. Elle crée des jardins collectifs et familiaux depuis 2004. Elle soutient les circuits courts, notamment via les projets du MIN en partenariat avec les Restos du Cœur, l'INRA et des petites entreprises de l'agro-alimentaire.

A côté de ces initiatives institutionnelles, les initiatives privées sont nombreuses sur les circuits courts ou l'installation agricole, mais elles sont moins visibles et non coordonnées. Cette situation change avec le lancement de la politique agroécologique et alimentaire (P2A) de la Métropole. En 2015, la Métropole co-finance un inventaire recensant plus de 400 «initiatives agri-alimentaires» publiques et privées en vue de les rendre visibles sur un site web. Des groupes de travail sont mis en place avec les associations. Finalement, ces échanges se concrétisent depuis 2016 par l'organisation d'un mois de l'agroécologie auquel les initiatives innovantes sont appelées à participer. La manifestation est étendue en 2017 à trois intercommunalités voisines, connectant ainsi des terroirs offrant une diversité de produits. Toutefois, la P2A métropolitaine cible les professionnels de l'agriculture et de l'alimentation. Les consommateurs sont peu intégrés. Leurs initiatives sont pourtant nombreuses (Amaps, supermarché coopératif, etc.), de même que les initiatives des acteurs de l'aide alimentaire, mais ces actions restent peu connectées entre elles et avec les initiatives portées par les collectivités.

Figure 1: deuxième édition du mois de la transition agroécologique (organisé par Montpellier Méditerranée Métropole et animé par un groupe d'associations se revendiquant de l'agroécologie).



En conclusion, le cas de Montpellier présente une originalité: les acteurs publics sont moteurs sur le renouvellement agricole et alimentaire. Une politique métropolitaine tente d'intégrer différentes dimensions sectorielles et locales, institutionnelles et privées (Michel et Soulard, 2017). Toutefois, l'articulation avec les initiatives professionnelles et citoyennes reste limitée. C'est pour l'instant par «l'animation» du mois de l'agroécologie que s'esquisse une gouvernance élargie, à la destinée incertaine.

2. UN ESSOR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE URBAIN D'AMPLEUR INÉGALE

Les régions métropolitaines ne sont pas toutes engagées dans ce mouvement de relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation avec la même intensité. Le mouvement est faible à Amiens (peu d'initiatives, concernant plus l'agriculture que l'alimentation), plus fort à Perpignan et Montpellier (beaucoup d'initiatives, sur des questions variées) et encore plus intense à Lyon (foisonnement d'initiatives, couvrant l'ensemble du système agricole et alimentaire). La comparaison des quatre cas permet de repérer des thèmes privilégiés, des calendriers et des espaces propices à cet essor d'initiatives agricoles et alimentaires dans les métropoles.

Nous retrouvons d'abord une spécificité française sur ces questions: la primauté agricole. Les villes anglo-saxonnes se sont d'abord intéressées à l'alimentation, notamment à cause des problèmes de santé attribués au système alimentaire (Morgan et Sonnino 2010). En France, les acteurs urbains ont traité d'agriculture avant de s'occuper d'alimentation (Bonney 2011). Les quatre métropoles ici comparées ont d'abord valorisé leur patrimoine agricole et alimentaire, avant de favoriser un renouvellement agricole via des politiques d'aménagement, la promotion de la multifonctionnalité de l'agriculture (Duvernoy *et al.*, 2005) et les circuits courts alimentaires (Barthès et Bertrand 2016).

Au tournant des années 2000, les villes ont d'abord reconnu l'agriculture et/ou l'alimentation comme un patrimoine culturel local à valoriser, notamment par le tourisme. Cela passe par la mise en valeur de certains espaces agricoles (hortillonnages d'Amiens), le soutien économique et la promotion de filières historiques (la vigne à Montpellier et Perpignan, la gastronomie à Lyon). Il s'agit d'une première reconnexion entre la ville et le système alimentaire.

Dans les années 2000, des outils de planification des usages du sol, tels que le SCoT (Montpellier) ou les PAEN (Perpignan, Lyon), ont ensuite été mobilisés pour sanctuariser du foncier agricole face à l'urbanisation. Amiens fait ici exception en mettant plutôt en avant des mesures de compensation financière pour les exploitations agricoles touchées par l'expansion urbaine. Ailleurs, cette protection foncière est une première étape pour penser le maintien, voire le renouvellement agricole local.

Depuis 2000 et plus encore 2010, les collectivités ont initié des actions foncières destinées à l'installation agricole. La veille foncière, la préemption, la négociation de baux ou de prêts avec des privés, l'attribution de foncier public sont autant d'outils mobilisés pour éviter les friches (Perpignan, Clairac, Amiens), limiter l'envolée des prix du foncier (Lavrune), ou favoriser l'installation d'agriculteurs liés à la ville (Amiens, Montpellier, SMMO, Terres du Velin). Ces actions publiques soutiennent souvent une agriculture biologique en circuits courts, parfois perçue comme marginale ou contestée par les représentants agricoles traditionnels. Elles introduisent donc un renouvellement agricole de rupture mais ne

concernent que quelques dizaines à quelques centaines d’hectares. Coûteuses pour la collectivité, elles sont plutôt conçues comme des expérimentations, pour un effet de démonstration.

Enfin, l’essor d’initiatives citoyennes dans les quatre villes autour de jardins collectifs ou partagés, de fermes pédagogiques ou d’insertion sociale prouve que la multifonctionnalité de l’agriculture urbaine constitue une attente citoyenne forte. Des pratiques agricoles nouvelles se développent en ville.

En revanche, des différences plus nettes apparaissent entre les villes sur les initiatives alimentaires. En matière de circuits courts, en particulier, on observe une gradation. À Lyon, l’agriculture périurbaine a toujours été diversifiée, elle a maintenu ses débouchés urbains de proximité, et on constate depuis dix ans une diversification des formes et une profusion d’initiatives privées et citoyennes. Montpellier n’a pas le même historique mais montre aussi un foisonnement récent des circuits courts, engendrant donc des recompositions dans l’approvisionnement alimentaire. À Amiens et Perpignan, la demande urbaine d’alimentation de proximité est plus faible. On compte moins d’AMAP et d’initiatives citoyennes. L’agriculture périurbaine est encore principalement tournée vers l’export, même si quelques initiatives privées existent autour de la vente directe.

Nos études de cas montrent des trajectoires aux étapes similaires, avec une primauté des questions agricoles et foncières avant le déploiement des circuits courts alimentaires. Ces similarités suggèrent une influence locale des débats de société et des politiques nationales. Reste à comprendre le rôle joué par les différents acteurs locaux dans ce mouvement: que nous apprennent nos études de cas en matière de gouvernance urbaine des questions agricoles et alimentaires?

3. VERS UNE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE URBAINE?

Pour analyser la gouvernance, nous avons recherché les instances de coordination et les espaces de dialogue entre acteurs. Nous avons aussi identifié des acteurs jouant un rôle fédérateur face à «l’atomisation des initiatives touchant aux systèmes alimentaires» (Billion *et al.* 2016). Nous avons enfin tenu compte de la reconnaissance institutionnelle de ce mouvement, de son intégration dans les instances publiques et professionnelles existantes.

Tableau 2: La structuration du mouvement urbain de relocalisation du système agricole et alimentaire

	Amiens	Perpignan	Lyon	Montpellier
Ampleur du mouvement	Marginal, surtout intra-urbain, des initiatives sans suites	Foisonnant, piloté par les négociations profession-collectivités	Foisonnant, émanant des différents acteurs du système alimentaire	Foisonnant, stimulé par les acteurs publics
Emergence d’une gouvernance	Gouvernance locale absente, mais un réseau régional alternatif paysan	Gouvernance sectorisée, en fonction des actions menées, sans coordination transversale	Gouvernance par la structuration d’espaces de concertation multi-acteurs	Gouvernance par l’animation des relations entre la collectivité et les acteurs de l’agroécologie

Aucune instance formelle de gouvernance alimentaire n'existe pour l'instant à Montpellier, Amiens et Perpignan (tableau 2). À Lyon, en revanche, le CLAD est officiellement une instance de gouvernance à l'échelle de la ville, même s'il est doté de peu de moyens. Le programme Frugal propose un second lieu d'échanges et illustre ce que Billion (2017) appelle une «gouvernance alternative», fondée sur une vision duale des systèmes alimentaires excluant les acteurs conventionnels. Le Bol et la Maison de l'agriculture urbaine constituent aussi des espaces de dialogue pour les acteurs alternatifs, et avec les citoyens lors la fête des récoltes (figure 2). À Montpellier, le mois de l'agroécologie est le point fort des relations entre la collectivité urbaine, les citoyens et les acteurs du système alimentaire et de l'environnement (figure 3). À Perpignan également, des événements grand public (figure 1) sont organisés, toutefois, la coordination entre acteurs publics et privés se fait en fonction des actions menées, sans animation transversale.

À défaut d'instances de gouvernance, des acteurs pivots jouent *de facto* un rôle de coordination. Il peut s'agir d'acteurs privés fédérateurs pour l'offre alimentaire de proximité, comme l'association de producteurs Jardin de Perpignan ou les carreaux de producteurs dans les infrastructures logistiques (Montpellier, Perpignan). Il peut s'agir de collectifs rassemblant des entreprises et des associations comme le Bol à Lyon. Des associations jouent aussi un rôle clé dans la reconnaissance institutionnelle et l'essaimage des initiatives citoyennes d'agriculture urbaine. Il peut s'agir enfin d'institutions publiques qui expérimentent sur une thématique ou un petit territoire: municipalités périurbaines (Claira, Lavérune, Grabels, Vaulx-en-Velin) ou syndicats mixtes (SIST PM, SMMO). Ces acteurs témoignent dans les quatre villes d'une amorce de structuration sectorielle et/ou territoriale du mouvement de relocalisation.

Dans ce schéma de coordination plus horizontale, les acteurs publics ne sont pas toujours chefs de file. Dès lors, l'institutionnalisation du mouvement est-elle indispensable pour prendre en charge la transversalité des problèmes? Les collectivités urbaines ont pris un rôle d'ensemblier à Lyon et à Montpellier, les questions agricoles et alimentaires n'ont en revanche jamais été à l'agenda d'Amiens métropole et elles ont disparu de celui de Perpignan métropole, ce qui n'empêche pas le foisonnement d'initiatives de se poursuivre autour de Perpignan.

Dans notre échantillon de villes, les instances de gouvernance sont donc rares, celles qui existent n'incluent pas tous les acteurs professionnels du système alimentaire. A travers de l'événementiel, la gouvernance se donne à voir plutôt qu'elle ne s'ouvre à la participation des citoyens. La structuration du mouvement social de relocalisation s'opère cependant également par différents acteurs fédérateurs, la reconnaissance institutionnelle apparaissant comme une trajectoire possible parmi d'autres.

CONCLUSION: MOUVEMENT MARGINAL OU TRANSITION EN COURS?

La comparaison des trajectoires de quatre villes apporte plusieurs enseignements. Ces trajectoires présentent des étapes similaires, avec une primauté des questions agricoles et foncières avant le déploiement des circuits courts alimentaires. L'ampleur du mouvement varie avec l'ancienneté, le nombre et la diversité des initiatives contribuant à renforcer le système agricole et alimentaire local. Ni la taille de la ville, ni le contexte agricole ne suffisent à expliquer ces variations, le foisonnement d'initiatives étant constaté tant à Lyon qu'à Montpellier et à Perpignan.

Les relations établies sur le temps long entre acteurs privés et publics, agricoles et urbains, s'avèrent en revanche déterminantes dans l'évolution du mouvement selon les villes. Différentes formes de structuration émergent, l'instauration d'une gouvernance alimentaire urbaine apparaissant comme une des voies possibles. L'institutionnalisation du mouvement peut se faire par une politique-cadre donnant une faible place à la participation de la société civile, comme à Montpellier, ou par une gouvernance alternative, incluant la société civile, mais porteuse d'une forme d'entre-soi, entre mondes alternatifs comme à Lyon (Billion, 2017). Les acteurs économiques majeurs sont alors difficiles à mobiliser.

Dans d'autres régions urbaines, on constate un essor d'initiatives sans qu'une politique ou une instance de gouvernance alimentaire ne soient formalisées. La structuration du mouvement s'opère à des échelles infra-métropolitaine ou de manière sectorielle. Elle est portée par une plus grande diversité d'acteurs (Capt *et al.* 2014), notamment de nouveaux acteurs agricoles (Poulot 2014; Mundler *et al.* 2014). C'est le cas à Amiens, autour du réseau associatif de l'agriculture alternative et à Perpignan, où les coordinations sont sectorielles. Comme dans les villes anglo-saxonnes (Morgan 2013), l'instauration d'une instance formelle de gouvernance alimentaire urbaine n'apparaît plus comme une étape obligée pour que le mouvement social produise des transformations.

Ces trajectoires des villes traduisent-elles une transition en cours vers une reterritorialisation du système agricole et alimentaire à l'échelle des régions urbaines? Si les publications qui évoquent cette transition sont nombreuses (Brand *et al.* 2017), sa mise en évidence est loin d'être acquise. Le cadre d'analyse des transitions de Geels (2004) met en avant la notion de fenêtre d'opportunité qui correspond à un moment propice où des innovations de niches peuvent changer le régime en place. On parle alors d'innovations de rupture. A Montpellier, la politique agroécologique et alimentaire, une innovation institutionnelle, a été permise par une fenêtre d'opportunité de renouvellement politique et de réforme réglementaire (Michel et Soulard, 2017). Toutefois, le changement reste fragile et les fonctionnements institutionnels et politiques hérités freinent l'innovation. D'autres approches s'appuyant sur la théorie de la pratique sociale (Shove et Walker 2010) montrent que c'est plutôt par la multiplication de micro-changements de pratiques et de mobilisations sociales qu'une transition de rupture peut s'amorcer (Cohen et Illieva 2015). Seules les comparaisons entre villes, incluant une contextualisation sur le temps long, permettront d'évaluer la portée transformatrice de ce mouvement social favorable à la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation dans les régions urbaines.

RÉFÉRENCES

- AUBRY, C., KÉBIR, L. «Shortening food supply chains: A means for maintaining agriculture close to urban areas? The case of the French metropolitan area of Paris». *Food policy*, 41, 85-93, 2013.
- BANZO, M., PERRIN, C., SOULARD, C.-T., VALETTE, E., MOUSSELIN, G. «Rôle des acteurs publics dans l'émergence de stratégies agricoles des villes. Exemples en Méditerranée», *Economia e società regionale*, 34, 2, 8-30, 2016.
- BARTHÈS, C., BERTRAND, N. «

- BAYSSE-LAINÉ, A., PERRIN, C. Les espaces agricoles des circuits de proximité: une lecture critique de la relocalisation de l’approvisionnement alimentaire de Millau. *Natures Sciences Sociétés*, 25, 1, 21-35, 2017
- BERTRAND N. *Terres agricoles périurbaines. Une gouvernance foncière en construction*. Versailles: Quae, 2013.
- BILLION, C. «La gouvernance alimentaire territoriale au prisme de l’analyse de trois démarches en France». *Géocarrefour*, 91, 4, --, 2017
- BILLION, C., BARITAUX, V., LARDON, S., LOUDIYI, S., «Les acteurs de la distribution. Quel rôle dans la gouvernance alimentaire territoriale?» In MUNDLER P., ROUCHIER J. (dir.), *Alimentation et proximités. Jeux d’acteurs et territoires*, Dijon: Educagri Editions, 2016, pp. 345-363.
- BONNEFOY, S. «La politisation de la question agricole périurbaine en France: points de repère». *Urbia*, 12, 11-20, 2011.
- BORN, B., PURCELL, M. «Avoiding the local trap: scale and food systems in planning research». *Journal of Planning Education and Research*, 26, 195–207, 2006.
- BRAND, C. *Alimentation et métropolisation: repenser le territoire à l’aune d’une problématique vitale oubliée*. Thèse de doctorat, Grenoble: Université Grenoble Alpes, 2015.
- BRAND, C. BRICAS, N. CONARÉ, D. DAVIRON, B. DEBRU, J. MICHEL, L. SOULARD, C.-T. (dir.). *Construire des politiques alimentaires urbaines Concepts et démarches*. Paris: Quae. Collection Update Sciences & technologies, 2017.
- CAPT D. LEPICIER, D. LESEIGNEUR, A. «Le rôle des territoires de projets infrarégionaux sur l’agriculture et l’alimentation. Le cas du développement des circuits de proximité». *Géocarrefour*, 89, 1-2, 105-113, 2014.
- CHIFFOLEAU, Y., PREVOST, B. «Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires». *Noroi*, 224, 7-20, 2012.
- COHEN, N., ILIEVA, R. T. «Transitioning the food system: A strategic practice management approach for cities». *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 17, 199-217, 2015.
- DUCHEMIN, E., WEGMULLER, F., LEGAULT, M. «Agriculture urbaine: Un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers». *VertigO - la revue électronique en sciences de l’environnement*, 10, 2, 2010.
- DUPUIS, M., GOODMAN, D. «Should we go “home” to eat? Towards a reflexive politics of localism. *Journal of Rural Studies*, 21, 3, 359-371, 2005.
- DUVERNOY, I., JARRIGE, F., MOUSTIER, P., SERRANO, J. «Une agriculture multifonctionnelle dans le projet urbain: quelles reconnaissances, quelle gouvernance?» *Les Cahiers de la multifonctionnalité*, 8, 87-104, 2005.
- GEELS, F.W. «From sectoral systems of innovation to socio-technical systems. Insights about dynamics and change from sociology and institutional theory». *Research policy*, 33, 897-920, 2004
- GUIOMAR, X. «Les collectivités locales à la recherche d’une agriculture de proximité», *POUR*, 209-210, 169-183, 2011.

- JARRIGE, F. THINON, P. DELAY, C. MONTFRAIX, P. «L'agriculture s'invite dans le projet urbain. Le schéma de cohérence territoriale de Montpellier Agglomération». *Innovations Agronomiques*, 5, 41-51, 2009.
- LARDON, S., LOUDIYI, S. «Agriculture et alimentation urbaines: entre politiques publiques et initiatives locales», *Géocarrefour*, 89, 1-2, 3-10, 2014. □□□
- LE GALÈS, P. *Le retour des villes européennes*. Paris: Presses de sciences PO, 2011.
- LE VELLY, R. *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs. Une promesse de différence*, Paris: Presses des Mines, 2017.
- MICHEL, L. SOULARD, C-T. «Comment s'élabore une gouvernance alimentaire urbaine? Le cas de Montpellier Méditerranée Métropole». In: BRAND, C. et al. (dir.), *Construire des politiques alimentaires urbaines: concepts et démarches*. Paris: Editions Quae, pp. 137-150, 2017.
- MUNDLER, P. CONSALÈS, JN. MELIN, G., POUVESLE C., VANDENBROUCKE, P. «Tous agriculteurs? L'agriculture urbaine et ses frontières». *Géocarrefour*, 89, 1-2, 53-63, 2014.
- PERRIN, C. JARRIGE, F., SOULARD, CT., 2013. «L'espace et le temps des liens ville-agriculture: une présentation systémique du cas de Montpellier et sa région». *Cahiers Agricultures*, 22, 6, 552-558, 2013.
- PERRIN, C., SOULARD, C.-T. «Vers une gouvernance alimentaire locale reliant ville et agriculture: le cas de Perpignan?» *Géocarrefour*, 89, 1-2, 125-134, 2014.
- PERRIN, C., SOULARD, C.-T. «Introduction. L'agriculture dans le système alimentaire urbain: continuités et innovations». *Natures Sciences Sociétés*, 25, 1, 3-6, 2017.
- POULOT, M. «Agriculture et acteurs agricoles dans les mailles des territoires de gouvernance urbaine: nouvelle agriculture, nouveaux métiers?» *Espaces et sociétés*, 158, 3, 13-30, 2014.
- RASTOIN, J.L. «Les systèmes alimentaires territorialisés: le cadre conceptuel», *Journal RESOLIS*, 11-13, mars 2015.
- SHOVE E., WALKER G. «Governing transitions in the sustainability of everyday life». *Research Policy*, 39, 471-476, 2010.
- TISSOT, L. *Valorisation urbaine de la gastronomie. Étude comparative Lyon, Grenoble, Nantes*, mémoire de master 2 en développement rural, Université Lumière Lyon 2, 2017.
- VILJOEN, A., WISKERKE, J.S.C. (dir.) *Sustainable food planning: evolving theory and practice*, Wageningen: Wageningen Academic Publishers, 2012.

ÍNDICE GENERAL

Introducción

<i>Nacima Baron, Juan Romero</i>	9
--	---

Primera Parte. Planificación, innovación social y *commoning*

¿Frente a la desigualdad social, innovación social? Lecciones teóricas, políticas metodológicas de una investigación en Catalunya

<i>Ismael Blanco</i>	21
----------------------------	----

Crisis, transformaciones urbanas e innovación social en Sevilla: contrastes y complejidades

<i>Inmaculada Caravaca</i>	35
----------------------------------	----

Políticas públicas locales e innovación social colectiva: repensando la acción pública para acompañar la construcción de nuevos modelos sociales desde abajo

<i>Belda-Miquel, Sergio; Boni Aristizábal, Alejandra; Pellicer-Sifres, Victoria</i>	47
---	----

Social participation and the development of alternative economies in the post-crisis city of Athens

<i>Athina Arampatzi</i>	59
-------------------------------	----

Innovation sociale, «lieux communs» et action publique locale: Expériences napolitaines

<i>Pascale Froment</i>	67
------------------------------	----

Actores y redes en la innovación social. El caso de la ciudad de Valencia

<i>Julia Salom, M^a Dolores Pitarch</i>	79
---	----

Los nuevos activismos urbanos y la institucionalidad del cambio en Madrid

<i>Andrés Walliser, Rosa de la Fuente</i>	95
---	----

Recentring the right to the city in Lisbon: Post-authoritarian trends in the housing domain

<i>Giovanni Allegretti</i>	115
----------------------------------	-----

Contested urban regeneration in ‘deprived’ inner areas. Practices and policies in Barriera di Milano, Turin (Italy).

<i>Carlo Salone</i>	131
---------------------------	-----

El hábitat cooperativo, de la innovación social hasta la creación de nuevos comunes territoriales. El caso de la cesión de uso y del concurso municipal de *cohabitatge* de Barcelona

<i>Diego Miralles Buil</i>	143
----------------------------------	-----

Segunda Parte. Regeneración urbana y planificación integrada

Planificación y ordenación territorial en espacios metropolitanos. Evolución y análisis de la situación en España	
<i>Joaquín Farinós, Enrique Peiró, Andrés Gomis</i>	157
La Marina de València: la apropiación ciudadana y la activación productiva del frente marítimo de la ciudad.	
<i>Ramon Marrades Sempere</i>	193
The urban regeneration stakes: Rome or the unaccomplished change	
<i>Maria Prezioso, Angela D’Orazio</i>	205
Le littoral dans le modèle métropolitain romain. Quelle culture territoriale dans le contexte de crise?	
<i>Dominique Rivière</i>	217
Ivry et le grand Paris: positionnement, compétition et changement social	
<i>Annick Tanter-Toubon, Jean-Claude Toubon</i>	229

Tercera Parte. Políticas y modelos de movilidad urbana

La movilidad sostenible se juega en las escalas metropolitanas	
<i>Carme Miralles-Guasch, Guillem Vich, Xavier Delclòs-Alió</i>	253
Les difficultés de la transition écomobile	
<i>Frédéric Héran</i>	271
Gouverner les politiques de mobilités urbaines. Quatre équations politiques à résoudre pour les grandes métropoles. Le cas des vélos partagés	
<i>Maxime Huré</i>	281
Desplazamientos sostenibles y conflictos ciudadanos: la implantación y desarrollo de la movilidad en bicicleta en la ciudad de Zaragoza	
<i>Ángel Pueyo Campos, Carlos López Escolano</i>	295
Modes actifs au centre, voiture en périphérie: un modèle de mobilité inéluctable pour la métropole de Lille?	
<i>Cyprien Richer, Mathieu Rabaud</i>	307
Nuevos datos para una nueva cartografía de la movilidad ciclista en la ciudad	
<i>Gustavo Romanillos, Juan Carlos García Palomares</i>	329
Un nuevo boom de la bicicleta. Conflictos y resistencias en la Barcelona del siglo XXI	
<i>Azahara Sillero, Ángel Cebollada</i>	339

La ciudad amable y el poder de los movimientos ciclistas <i>Diego Ortega Botella</i>	351
---	-----

Cuarta Parte. Alimentación, solidaridad ciudad-campo y control del crecimiento metropolitano

Agricultura periurbana y estrategias agroalimentarias en las ciudades y áreas metropolitanas españolas. Viejos problemas, nuevos proyectos <i>Rafael Mata Olmo</i>	369
---	-----

L'essor d'initiatives agricoles et alimentaires dans les villes françaises: mouvement marginal ou transition en cours? <i>Perrin Coline, Soulard Christophe-Toussaint, Baysse-Lainé Adrien, Hasnaoui Amri Nabil</i>	391
--	-----

Metropolitan initiatives for 'Food Justice': Rural-Urban Solidarity in Greece <i>Nikolaidou Sofia</i>	409
--	-----

City and country relationships in the metropolitan area of València. Territorial policies for <i>l'horta</i> landscape <i>Carme Melo</i>	427
---	-----

Alternative food networks and food citizenship in Turin metropolitan area <i>Giacomo Pettenati, Egidio Dansero</i>	441
---	-----

Sistemas agroalimentarios: apropiación del territorio a través de la alimentación. Los ejemplos de Aviñón y de Madrid <i>Esther Sanz Sanz, Carolina Yacamán, Rafael Mata Olmo</i>	453
--	-----

Huerta y ciudad en València Reconexión de un sistema agroubano <i>Carles Sanchis Ibor, Pedro Cerrada Serra, Dionisio Ortiz Miranda</i>	477
---	-----

Installer de nouveaux maraîchers pour construire un système alimentaire métropolitain. Publicisation, formes d'appropriations de l'espace agricole et coexistence des usages <i>Isabelle Duvernoy, Liliane Sochacki</i>	495
--	-----

CONCLUSIONES

<i>Nacima Baron, Juan Romero</i>	507
--	-----



Cultura territorial e innovación social



Descripción rápida

Este libro pretende abordar estudios comparados de distintas dinámicas regionales y urbanas al tiempo que proponer escenarios de futuro. El objetivo central es considerar la transformación de las espacialidades metropolitanas a la luz de una reflexión sobre las nuevas relaciones de poder y las recomposiciones que originan en materia de política pública y sus efectos sobre la cohesión y justicia territoriales.

Detalles

Este libro tiene como objetivo contribuir al estudio sobre los efectos socio-espaciales de la crisis y, en particular, a los estudios relativos a un «urbanismo de la austeridad» y a un urbanismo desterritorializado en las grandes ciudades españolas, teniendo en perspectiva otros espacios urbanos de países del norte del Mediterráneo. Pretende abordar estudios comparados de distintas dinámicas regionales y urbanas al tiempo que proponer escenarios de futuro y, desde esta perspectiva, el objetivo central es considerar la transformación de las espacialidades metropolitanas a la luz de una reflexión sobre las nuevas relaciones de poder y las recomposiciones que originan en materia de política pública y sus efectos sobre la cohesión y justicia territoriales.